



Bruxelles, le 26 juin 2018

**ADMINISTRATION GENERALE DE LA  
DOCUMENTATION PATRIMONIALE**

**Team Info - BRUXELLES 2**

Rue de la Régence 54  
1000 Bruxelles

**Monsieur Fabian GILLARD**

Rue des Moutons n° 53

1180 BRUXELLES

Votre première demande	Vos références	Nos références	Annexe(s)
<b>Guichet du 26.06.2018</b>	<b>néant</b>	<b><u>2018/969</u> – JLM</b>	<b>deux</b>

Monsieur,

**OBJET : demande d'attestations de propriété des biens suivants :**

Les bâtiments scolaires sis avenue Paul Stroobant n° 43 à 1180 BXL

Je vous prie de trouver ci-joint : deux attestations de propriété  
qui ont été rédigées pour les biens immeubles décrits en objet.

Dont Quittance =15,00 € reçus au CCP n° **BE59 6792 0035 6126**  
du Bureau de BRUXELLES 2, communication : 2018/969

Bruxelles le 26.06.2018,

pour le Team Info BRUXELLES 2

Bureau de de  
BRUXELLES 2

Rue de la Régence, 54  
1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

Jean-Luc MORSOMME

**ANNEXES : deux (2) attestations de propriété**

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

**Sécurité Juridique – Bureau de BRUXELLES 2**

Tél. 02571 74.210

E-mail: [rsj.bureau.bruxelles2@minfin.fed.be](mailto:rsj.bureau.bruxelles2@minfin.fed.be)

IBAN: BE59 6792 0035 6126 BIC: PCHQBEBB

Heures d'ouverture du guichet : de 8 H00. à 12H00.

.be

**Jean-Luc MORSOMME**

Tél. 0257/65.271

E-mail : [jeanluc.morsomme@minfin.fed.be](mailto:jeanluc.morsomme@minfin.fed.be)  
Heures d'ouverture de bureau ou sur rendez-vous

# ATTESTATION DE PROPRIETE

RS : 2018/969

\*\*\*\*\*

Le soussigné **Jean-Luc MORSOMME**, membre du Team Info de BRUXELLES 2  
sis rue de la Régence n° 54 à 1000 BRUXELLES,

certifie au vu de la documentation dont il dispose ce jour, que :

**la Commune d'UCCLE**, (BCE : BE 0207.368.875)

est seule titulaire de la totalité en pleine propriété des biens immeubles décrits ci-après,  
connus à l'Administration du Cadastre sous les désignations suivantes :

**Commune d'UCCLE** 4ème Division (Art. 00548)

**02ha 42a 90ca : bâtiments scolaires sis avenue Paul Stroobant n° 43, cadastrés Section E n° 4/M**  
Année de construction : entre 1919 et 1930 – Année de modification déclarée : 2001

**TITRE** : Aucun titre certain n'a pu être retrouvé dans notre documentation ;

Selon les informations cadastrales actuellement disponibles : ces bâtiments ont été érigés entre 1919 et 1930  
sur un terrain appartenant préalablement à la Commune d'Uccle.

\*\*\*\*\*

Fait en deux exemplaires, à Bruxelles le 26 juin 2018,

Pour le Team Info BRUXELLES 2,



Jean-Luc MORSOMME

Bureau de de

BRUXELLES 2

Rue de la Régence, 54

1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

**Coût = 15,00 € payés au CCP du Bureau de BRUXELLES 2 (BE59 6792 0035 6126)**

Remarque importante :

Les renseignements vous sont délivrés sur base des actes, déclarations, attestations et documents tels qu'ils sont connus et repris à ce jour dans les fichiers de l'Administration. La responsabilité du comptable de l'Etat ne peut être engagée si ces renseignements tels qu'ils sont connus ont été fidèlement reproduits.

# ATTESTATION DE PROPRIETE

RS : 2018/969

\*\*\*\*\*

Le soussigné **Jean-Luc MORSOMME**, membre du Team Info de BRUXELLES 2  
sis rue de la Régence n° 54 à 1000 BRUXELLES,

certifie au vu de la documentation dont il dispose ce jour, que :

**la Commune d'UCCLE, (BCE : BE 0207.368.875)**

est seule titulaire de la totalité en pleine propriété des biens immeubles décrits ci-après,  
connus à l'Administration du Cadastre sous les désignations suivantes :

**Commune d'UCCLE 4ème Division (Art. 00548)**

**02ha 42a 90ca : bâtiments scolaires sis avenue Paul Stroobant n° 43, cadastrés Section E n° 4/M**  
**Année de construction : entre 1919 et 1930 – Année de modification déclarée : 2001**

---

**TITRE** : Aucun titre certain n'a pu être retrouvé dans notre documentation ;

Selon les informations cadastrales actuellement disponibles : ces bâtiments ont été érigés entre 1919 et 1930  
sur un terrain appartenant préalablement à la Commune d'Uccle.

\*\*\*\*\*

Fait en deux exemplaires, à Bruxelles le 26 juin 2018,

Pour le Team Info BRUXELLES 2,



Jean-Luc MORSOMME

Bureau de de

BRUXELLES 2

Rue de la Régence, 54

1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

---

**Coût = 15,00 € payés au CCP du Bureau de BRUXELLES 2 (BE59 6792 0035 6126)**

**Remarque importante :**

Les renseignements vous sont délivrés sur base des actes, déclarations, attestations et documents tels qu'ils sont connus et repris à ce jour dans les fichiers de l'Administration. La responsabilité du comptable de l'Etat ne peut être engagée si ces renseignements tels qu'ils sont connus ont été fidèlement reproduits.